

**REPUBLIQUE  
FRANCAISE****DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE de LE GUA****DEPARTEMENT**  
Charente-  
Maritime**Séance du 20 décembre 2022**

<b><u>NOMBRE DE MEMBRES</u></b>
Afférents au Conseil Municipal
19
en exercice
19
Nombre de présents
11
Nombre de votants
13
Date de la convocation
16 décembre 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt décembre à dix- neuf heures, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, salle Jean Mercier, sous la présidence de Monsieur le Maire.

**Présents :** Monsieur BROUHARD Patrice, Maire - Madame ORTEGA Béatrice, Première Adjointe - Monsieur DELAGE Stéphane, Deuxième Adjoint - Monsieur REY Michel, troisième Adjoint - Monsieur KECHIDI Farid, Quatrième Adjoint - Madame PREVOST Béatrice, Conseillère déléguée - Madame JOUANNET Ghislaine, Conseillère déléguée - Monsieur DEBRIE Didier - Madame DUBUC Nicole- Madame BIGOT Marie- Pierre- Madame BERUSSEAU Evelyne- -

**Excusés :** Madame GOMEZ Mauricette, Conseillère déléguée (a donné pouvoir à Monsieur le Maire) - Monsieur BONDOUX Guillaume (a donné pouvoir à Madame ORTEGA) Monsieur LATREUILLE Alain

**Absents :** Madame STRADY Emmanuelle - Madame CHAPRON Christine - Monsieur CHAGNOLEAU Joël - Madame SICARD Alix - Monsieur VICI Laurent

A été nommé secrétaire de séance : Michel REY

**2022 12 118 Défense Extérieure Contre les Incendies (DECI) Souhe et Dereic – demande de subvention 2023 auprès du Conseil Départemental de la Charente- Maritime**

Monsieur le Maire rappelle que le schéma directeur de DECI confié à la RESE est finalisé. Le montant prévisionnel global des travaux (acquisition des terrains non comprise) s'établit à 199 000 C HT.

Ce dossier a reçu un avis favorable du Service d'Incendie et de Secours.

Il propose que les opérations retenues dans le cadre du schéma DECI soient échelonnées sur plusieurs années. Les dossiers de demande de subventions seraient déposés selon le même rythme.

Pour l'année 2023, pourraient être retenus deux villages présentant des enjeux particuliers en termes de projets de construction : Dereic et Souhe.

Cette opération est susceptible de bénéficier d'une subvention de la part du Conseil Départemental à hauteur de 200 %.

Le montant des travaux s'élève à 23 658.46 € HT (devis établi par la RESE) et correspond à l'aménagement d'une citerne de 120 m3 par village.

Il rappelle qu'il a été autorisé lors de cette même séance à solliciter pour ce dossier une demande de subvention DETR à hauteur de 40 %.

Il précise que le plan de financement pourrait être le suivant :

DEPENSES		RECETTES	
Aménagement de deux bâches de 120 m3	23 658.46	Autofinancement	9 464.46
		DETR ETAT	9 463.00
		Conseil Départemental	4 731.00
<b>Total</b>	<b>23 658.46</b>	<b>Total</b>	<b>23 658.46</b>

**Le conseil municipal, à l'unanimité de ses membres présents et représentés,**

- Dit que cette opération sera inscrite au budget 2023

- Sollicite une aide du Conseil Départemental de la Charente- Maritime selon les modalités exposées ci- dessus

**AR Prefecture**

017-211701859-20221220-2022\_12\_118-DE

Reçu le 23/12/2022

**Dit que le plan de financement est le suivant :**

DEPENSES		RECETTES	
Aménagement de deux bâches de 120 m3	23 658.46	Autofinancement	9 464.46
		DETR ETAT	9 463.00
		Conseil Départemental	4 731.00
<b>Total</b>	<b>23 658.46</b>	<b>Total</b>	<b>23 658.46</b>

Fait et délibéré à LE GUA, les jours, mois et ans susdits

Ont signé au registre les membres présents,

Pour extrait conforme,

Le GUA, le 22 décembre 2022, Le Maire, Patrice BROUHARD

Auteur de l'acte : conseil municipal

Publiée site internet le : 26/12/2022

Transmis au Représentant de l'Etat le : 26/12/2022

